

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

## Projet de création d'une réserve naturelle nationale des cavités de Forterre dans le département de l'Yonne

Le public est averti qu'en exécution de l'arrêté n° PREF-SGAD-BE-2026-0005 du 14 janvier 2026, une enquête publique est ouverte, relative à la **création d'une réserve naturelle nationale des cavités de Forterre dans l'Yonne pour la protection des chauves-souris**, portée par l'État, d'une surface totale de 99,7 ha sur le territoire des communes de CHARENTENAY, COURSON-LES-CARRIÈRES, LES HAUTS DE FORTERRE, MERRY-SEC, THURY.

Cette enquête se déroule en mairies de CHARENTENAY, COURSON-LES-CARRIÈRES, LES-HAUTS-DE-FORTERRE, MERRY-SEC, THURY, pendant **30 jours** consécutifs, du **jeudi 05 février 2026 (09 h)** au **vendredi 06 mars 2026 (17 h)**.

Pendant toute la durée de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture des mairies, le public peut prendre connaissance du dossier, contenant notamment une note de présentation du projet, un résumé de l'étude scientifique, une étude des incidences socio-économiques du projet, un atlas cartographique, la liste des sujétions et orientations générales de gestion envisagées, le projet de décret de classement ainsi qu'un avis d'opportunité du Conseil National de la Protection de la Nature (CNPN).

**Monsieur Pascal FOUGÈRE** est désigné commissaire enquêteur titulaire et **Monsieur Gilles PEYLET** est désigné commissaire enquêteur suppléant pour diligenter l'enquête.

**Monsieur Pascal FOUGÈRE** recevra, en personne, les observations et propositions éventuelles du public, écrites ou orales, de la manière suivante :

- jeudi 05 février 2026 de 09 h à 11 h 30 - Mairie de CHARENTENAY
- mercredi 11 février 2026 de 09 h 30 à 11 h 30 - Mairie de MERRY-SEC
- lundi 23 février 2026 de 13 h 30 à 16 h 30 - Mairie des HAUTS-DE-FORTERRE
- mardi 03 mars 2026 de 09 h à 12 h - Mairie de COURSON-LES-CARRIERES
- vendredi 06 mars 2026 de 09 h à 12 h - Mairie de THURY

Une réunion publique se tiendra le samedi 14 février 2026 de 9 h à 11 h 30 à la mairie de COURSON-LES-CARRIÈRES (1er étage).

Pendant la durée de l'enquête, les observations et propositions que soulève le dossier pourront être consignées :

- par inscription sur le registre d'enquête accessible en mairie ;
- par voie électronique, à l'adresse suivante : [enquete-publique-7070@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-7070@registre-dematerialise.fr)  
(Les observations et propositions transmises à cette adresse e-mail seront publiées sur le registre ci-dessous) ;
- sur registre dématérialisé, à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/7070>
- par courrier à l'attention de Monsieur Pascal FOUGÈRE, commissaire enquêteur, à la mairie de COURSON-LES-CARRIERES, siège de l'enquête.

Le dossier est également consultable sur le site Internet des services de l'État : [www.yonne.gouv.fr](http://www.yonne.gouv.fr) (Onglets Actions de l'État / Environnement / Consultation), sur le registre dématérialisé prévu à cet effet, ainsi que sur le poste informatique mis à disposition du public à la Préfecture de l'Yonne à Auxerre (Bureau de l'Environnement) de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30, sur rendez-vous au 03.86.72.78.14 ou au 03.86.72.79.89.

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur en Préfecture, en mairies de CHARENTENAY, COURSON-LES-CARRIÈRES, LES-HAUTS-DE-FORTERRE, MERRY-SEC, THURY, ainsi que sur le site Internet des services de l'État dans l'Yonne, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

L'éventuelle décision de création de la réserve naturelle nationale sera prise soit :

- par décret en cas d'accord de l'ensemble des propriétaires concernés, tant sur le périmètre de la réserve que sur la réglementation envisagée,
- par décret en Conseil d'État, à défaut d'accord de l'ensemble des propriétaires concernés.

Des informations complémentaires sur le dossier d'enquête publique peuvent être obtenues auprès de :

Monsieur Yannick LEFORT, Chargé de mission Aires protégées et continuités écologiques à la DREAL BFC - 5, voie Gisèle Halimi - 25000 BESANÇON - Email : [yannick.lefort@developpement-durable.gouv.fr](mailto:yannick.lefort@developpement-durable.gouv.fr)